

Axe 3 : Favoriser la promotion, l'éducation à la santé et la prévention pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé

Fiche action n°3.1 : Intégrer la thématique Santé Environnement dans les projets et pratiques des acteurs du territoire

<p>Cadre de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet Régional de Santé ARA 2023 2028 qui traite de « santé-environnement, santé globale » « Agir sur les déterminants environnementaux... en tenant compte de la complexité des contraintes » « Proposer une action dans les territoires visant la réduction des inégalités environnementales de santé et l'adaptation au changement climatique » et cibler la stratégie régionale de prévention « petite enfance et santé-environnement »... ▪ Plan national de santé environnement qui vise à « promouvoir un environnement favorable à la santé » ▪ Plan régional Santé environnement ARA n°4 2024-2028 Axe 1 : Diffuser des fondamentaux, les bases de l'action des territoires en matière de santé-environnement, en soutenant la connaissance des enjeux par l'observation, la montée en connaissances et compétences par l'éducation et la formation Axe 2 : Soutenir la production d'outils et de ressources visant à promouvoir les bonnes pratiques et réduire l'exposition des populations aux déterminants environnementaux de la santé. Axe 3 : Aider à démultiplier les actions en santé-environnement dans les politiques locales ▪ Contrats territoriaux de développement durable 	
Publics cibles	<p>Habitants du territoire</p> <p>Usagers, résidents et professionnels de structures, notamment médico-sociales ou encore associatives intéressées par une activité ou une action proposée sur le territoire</p> <p>Elus locaux</p>
Problématiques et besoins identifiés par les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problématiques environnementales qui doivent être prise en compte et anticipées au niveau du territoire. ▪ Besoin et partage d'information qui peuvent passer par une activité partagée créant du lien social ▪ Manque d'informations pratiques sur la « santé environnement » : gestion de l'eau, des intrants, prévention liée à l'ambroisie, aux tiques...
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les maisons des services et les MSP (maison de santé pluridisciplinaires) du territoire, comme des lieux de relais d'informations, de prévention et de promotion de la santé pour les thématiques relevant de la santé environnement Ex : détection habitat indigne, exposition préventive, préservation de la qualité de l'air intérieur ... • Sensibiliser les collectivités locales (équipes salariées et élus) à l'impact de certains facteurs environnementaux sur la santé et la qualité de vie des habitants du territoire comme par exemple le brûlage des déchets verts sur la qualité de l'air extérieur • Intégrer les acteurs vivant et œuvrant sur le territoire dans des actions de « santé environnement » fédératrices en les sensibilisant : <ul style="list-style-type: none"> ➢ aux conséquences du changement climatique, ➢ à l'importance de la biodiversité, ➢ à la gestion des ressources naturelles (eau notamment), ➢ à la pollution (des sols : pesticides...), ➢ à l'importance de la prise en compte de l'environnement dans notre vie de tous les jours

Calendrier	<p>Durée du Contrat Local de santé</p> <p>Construction du calendrier avec les acteurs du territoire et réévaluation régulièrement en fonction de l'avancée des projets.</p>
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation territoriale : mobilisation et mise en réseau des acteurs ▪ Accompagnement méthodologique et recherche de financement
Référents actions	<p>Animateur territorial de santé</p> <p>Acteurs en « santé-environnement »</p>
Partenaires	<p>Collectivités territoriales : Saint Flour Communauté Hautes Terres Communauté,</p> <p>Institutions : ARS</p> <p>Opérateurs départementaux et acteurs du territoire : CPIE, Landestini, professionnels de santé du territoire, FREDON, ...</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Environnement intérieur et extérieur : Nombre et type de personnes sensibilisées par les formations et/ou nombre de collaborations</p> <p>Actions mises en place sur le territoire : Nombre et description des projets/actions mis en œuvre intégrant un volet santé environnement Nombre et typologie des partenaires impliqués dans chaque action Nombre de participants (ou de groupes de participants) à ces actions</p>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de formations / information aux élus ou /et aux techniciens des communautés de communes, communes (prévention expositions solaires, radon, CO2...) • Faire le relais aux maisons des services des campagnes d'information, de prévention en santé-environnement. • Mettre en place ou impulser des projets ou actions en santé-environnement comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Le jardin ouvert ou partagé : Mise en place d'un jardin ouvert à tous : partage des tâches, liens intergénérationnels, inter-population accueillie sur la commune comme habitant, résidents de structures médico- sociales, sanitaire, usagers... ➢ De la cueillette à l'assiette/ Manger sain et accessible : Animation en plusieurs étapes visant à sensibiliser sur la pollution extérieure à travers la cueillette de plantes comestibles (utilisation de pesticides, présence de plantes telles que l'ambrosie, respect de l'environnement...Richesse de l'environnement) + échanges et partage lors d'un atelier cuisine à partir des plantes cueillies. ➢ Accompagner les démarches de prévention dans les structures comme les communautés de communes (mise en place de capteurs +prévention).

